

NOMINATION AURORE DOMONT

Paris, le 20 février 2024

AURORE DOMONT EST NOMMÉE PRÉSIDENTE DU COMITÉ AUDIENCE DE L'ACPM



L'ACPM a le plaisir de vous informer de la nomination d'Aurore Domont, Présidente de Media Figaro, **en qualité de Présidente du Comité Audience de l'ACPM**. Elle succède à Stéphane Delaporte, Directeur Général de 366.

Aurore Domont prendra en charge la supervision globale des initiatives et projets associés au Comité Audience de l'ACPM, en concertation avec Stéphane Bodier, Directeur Général de l'ACPM, et Amélie Benisty, Directrice du pôle Audience de l'ACPM.



« C'est un honneur mais surtout une grande chance de prendre la présidence du Comité Audience de l'ACPM tant ce collectif est le reflet de la richesse, de la diversité et du dynamisme des marques de presse.

Notre feuille de route est ambitieuse pour offrir au marché une mesure encore plus précise du rayonnement des marques de presse. Ce rayonnement il s'entend évidemment par la mesure de l'exhaustivité des points de contact, le print et le digital mais aussi demain le social.

Ce rayonnement il s'entend également par la qualité du contact avec les marques de presse : la mesure de l'attention, de la confiance et de l'engagement des audiences figure parmi nos priorités. »

Aurore Domont a démarré sa carrière au sein du groupe Lagardère Publicité, en charge de la radio et de la presse. En janvier 2011, elle rejoint le groupe Prisma Media en tant que directrice exécutive de Prisma Publicité.

En août 2013, elle est nommée Présidente de Media Figaro. Membre du Comité Exécutif du Groupe Figaro, elle en est également la Directrice de la Communication et la Directrice Engagement et RSE.

Depuis 2018, Aurore Domont est membre du Conseil d'Administration de Carrefour en charge de son Comité RSE.

Dans le cadre des Etats Généraux de l'information, elle participe au groupe de travail consacré à « L'espace informationnel et l'innovation technologique ».

Aurore Domont est également titulaire du conseil d'administration de l'ACPM.

ACPM

**LE TIERS DE CONFIANCE
LA VALEUR DES MÉDIAS**

La mission de l'ACPM, l'Alliance pour les Chiffres de la Presse et des Médias, est d'être le tiers certificateur des médias. L'ACPM est née en décembre 2015 de la fusion entre l'OJD (ABC français, fondateur de l'IFABC) et la SAS AudiPresse (mesure d'audience de la Presse).

Depuis les années 2000, l'ACPM a élargi sa mission et contrôle désormais un univers médiatique plus large : les certifications et labels, la diffusion de la Presse écrite, l'enquête sur le lectorat de la presse écrite, les statistiques des sites web et des applications, le streaming de la radio numérique, la certification de l'exposition DOOH, la certification de la mesure des Podcasts.

Les données de l'ACPM jouent un rôle majeur dans le secteur très concurrentiel des médias. La certification de la diffusion d'un titre ou de l'utilisation d'un site est un gage de fiabilité. La mesure d'audience est une référence sur le marché des médias.

Adhérer à l'ACPM montre la volonté de transparence des éditeurs, leur intérêt à se comparer aux autres.

CONTACT

acpm.fr | 01.43.12.85.30 | communication@acpm.fr

89 rue de Monceau 75008 Paris